

Comment vit-on en Ehpad ?

Personnes âgées Publié le jeudi 7 novembre 2013

En se basant sur les résultats de l'enquête "Résidents 2007", la Drees analyse les conditions de vie des personnes âgées en établissement, du point de vue des résidents.

Dans sa collection des "Dossiers solidarité et santé", la Drees (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques des ministères sociaux) publie une étude intitulée "Vivre en établissement d'hébergement pour personnes âgées à la fin des années 2000". Celle-ci est basée sur l'exploitation de l'enquête "Résidents 2007", menée sous forme d'entretiens en face-à-face auprès de 1.802 résidents dans 433 établissements. Les résultats sont riches d'enseignements et couvrent plusieurs aspects.

Un résident sur cinq n'a pas été associé au choix de l'établissement

Le premier concerne les raisons de l'entrée en établissement : 73% des résidents citent l'état de santé comme principale raison, suivie par le fait de se sentir seul (16%) et l'impossibilité pour les proches de continuer à les aider (12%). Sur les critères de choix de l'établissement, les critères dominants au point d'en être presque exclusifs concernent la situation géographique (48%) et la bonne réputation de la structure (33%). On notera au passage que 22% des résidents disent ne pas avoir participé au choix de leur établissement.

L'étude met également en évidence un point essentiel : plus l'entrée en établissement a été bien préparée et bien entourée, mieux elle est ressentie et plus le degré de satisfaction de la personne âgée sur son séjour est important. Avoir bien vécu son entrée en établissement est ainsi le principal facteur de bien-être au quotidien. Un phénomène qui explique que l'Anesm a consacré une recommandation spécifique à l'accueil des personnes âgées en Ehpad (voir notre article ci-contre du 7 février 2011).

Autre enseignement tiré de l'étude : la très forte méconnaissance du fonctionnement de l'établissement par les résidents. Ainsi, 34% ne connaissent rien du règlement de fonctionnement de l'établissement, 59% ne savent pas ce qu'est un contrat de séjour, 65% ne savent pas qu'il existe un livret d'accueil et 83% ne connaissent pas la charte des droits et libertés du résident. Une méconnaissance qui explique sans doute que 86% des répondants s'adressent directement au personnel lorsqu'ils ont une observation à formuler, seuls 2% d'entre eux se tournant vers le conseil de la vie sociale.

Des conditions de vie plutôt satisfaisantes

Une part importante de l'étude est consacrée aux conditions de vie et au degré de satisfaction des résidents. Huit sur dix disposent ainsi d'une chambre individuelle (55% en USLD, 84% en Ehpad ou maison de retraite et 94% en logement-foyer), ce qui facilite les visites des proches. De même, 97% vivent dans un établissement où ils peuvent amener du mobilier personnel, 70% ont le téléphone dans leur chambre et la quasi-totalité peuvent choisir leurs vêtements. Il existe toutefois quelques limites : ainsi, seuls 70% des résidents peuvent prendre un bain ou une douche quand ils le souhaitent (63% en Ehpad ou maison de retraite).

Les établissements sont aussi des lieux de sociabilité, puisque quatre résidents sur cinq se sont fait des amis ou des connaissances chez les autres résidents. Par ailleurs, les deux tiers d'entre eux participent - au moins de temps en temps - aux activités collectives. Les repas - question importante pour 80% des résidents - suscitent eux aussi une large satisfaction : 85% jugent la nourriture bonne ou plutôt bonne et 95% estiment la quantité satisfaisante ou plutôt satisfaisante. Le principal reproche concerne le manque de sorties, puisque quatre résidents sur dix ne sortent que pour des motifs médicaux.

Jean-Noël Escudié / PCA

-
- Imprimer
 - Favoris
 - Envoyer
 - Tweeter

En savoir plus

Aller plus loin sur le web

L'étude de la Drees dans le n°47 des "Dossiers solidarité et santé" (octobre 2013).

A lire sur Localtis

10/09/2013 Près de 20% des établissements et services sociaux et médicosociaux ont réalisé leur évaluation externe